INSCRIPTION ANNEE 2021/2022

(Reprise la semaine 37, soit le lundi 13 septembre 2021)

1- S'INSCRIRE A PARTIR DU SITE

https://www.capdanse-talaudiere.fr/

1- Directement EN LIGNE en cliquant sur J'ADHERE.

- **SAISIR LES INFORMATIONS DEMANDEES**
  (attention : inscrire aux NOM et PRENOM de l'ELEVE, pas des parents !)

Pour faire gagner du temps aux **anciens élèves**, ils peuvent passer par leur compte.
Si l'on s'inscrit sans compte et qu'on est déjà présent dans la base, le logiciel demande : « Une ou plusieurs personne(s) existante(s) portant un nom similaire ont été reconnu(s), sélectionnez le bon ou créez-en un nouveau », confirmer son compte s'il est exact et des données seront préremplies.

- **IMPRIMER LE JUSTIFICATIF**
- **DEPOSER LE DOSSIER à CAP Danse (pôle Sportif)**

2- SOUS FORME PAPIER en téléchargeant les documents d'inscription

- **TELECHARGER LA FICHE D'INSCRIPTION :**
  vous la trouverez, entre autres, à l'onglet « S'INSCRIRE »
- **COMPLETER LES INFORMATIONS** (attention : **recto et verso** à compléter !)
- **DEPOSER LE DOSSIER à CAP Danse (pôle Sportif)**

2- S'INSCRIRE DURANT LES PERMANENCES

mercredi 23 juin de 9h à 12h et de 14h-19h

samedi 26 juin de 9h à 12h

3- INSCRIPTION DEFINITIVE :

Aucun règlement n'est fait en ligne. Pour valider votre inscription définitivement, vous avez **10 jours pour déposer les documents et paiements** dans la boite aux lettres de CAP Danse.

CAP Danse vérifie et valide votre dossier (cours choisis, règlements ...)

En cas de problème, nous vous contactons.

Un email est envoyé automatiquement par notre logiciel lorsque votre inscription a été traitée informatiquement.

CHECKLIST DE VERIFICATION

Avant de mettre vos documents dans la boîte aux lettres

❑ **Inscription :**

En ligne : joindre l'email de confirmation de préinscription ou la facture non acquittée

Version papier : joindre la fiche téléchargée, remplie recto-verso et signée

❑ **Règlement annuel du (des) cours:**

o Par chèque :

- 1 chèque d'adhésion familiale (20 euros)
- 1 chèque d'essai si vous optez pour ce principe (20 euros)
- 1 chèque annuel ou 3 chèques au tarif trimestriel ***(penser à déduire les 20€ d'essai du chèque annuel ou du 1er trimestre)***

o Par prélèvement :

- 1 chèque d'adhésion familiale (20 euros)
- 1 chèque d'essai si vous optez pour ce principe (20 euros)
- 1 autorisation de mandat SEPA (choisir 3 ou 10 prélèvements)
- 1 RIB correspondant au mandat SEPA

POUR INFO :

les mois d'encaissement trimestriel sont : ***octobre, janvier*** *et* ***avril***

Aide municipale : les mairies de la Talaudière et Sorbiers poursuivent leur soutien financier aux familles dans la pratique de la danse.
Le quotient doit être < à 850 €. Si vous remplissez cette condition, merci de nous contacter afin de vous expliquer les modalités.

❑ **Photo d'identité** :

Si possible sur la fiche d'inscription ou directement mise en ligne sur votre profil de membre.